



COMPTE RENDU CHSCT 2 NOVEMBRE

La séance porte sur les adaptations dans les services suite à la décision de reconfinement du gouvernement.

INSEE

Les agents ont tous été dotés du matériel nécessaire pour télé travailler, les enquêteurs ne sont plus en présentiel. Le problème qui se pose sont les collègues qui souhaitent revenir en présentiel. L'INSEE propose de les mettre en contact avec le médecin de prévention. Le service social propose d'être saisi pour évaluer les situations.

DRFIP

Télétravail

L'activité n'est pas restreinte comme pour le premier confinement, car il n'existe pas de plan de continuité d'activité. La DRFIP a demandé de placer un maximum de personnes en télétravail et sur la plage la plus large possible, 5 jours sur 5, et selon les nécessités de service.

Rappel des ordres de priorité :

- agents vulnérables
- personne cohabitant avec des personnes fragiles
- transport en commun
- bureau collectif

FO Finances 59 demande à ce que une communication soit faite auprès de tous les agents pour préciser les modalités d'attribution de postes de télétravail. FO finances rappelle que les personnes fragiles qui ne peuvent pas télé travailler ou sont en attente de matériel sont placées en ASA.

Il n'y a pas de pénurie de matériel puisque la DRFIP dispose de 800 tiny et 150 ordinateurs portables. Il existe cependant une problématique de logistique, 600 demandes parvenues, 71% de satisfaction pour le moment. L'état d'avancement des demandes peut être consulté par les chefs de service pour renseigner les collègues qui sont en attente de livraison du matériel.

L'accueil sera exercé sur rendez-vous avec une priorité forte à apporter sur le contre-appel qui permet d'apporter dans bien des cas des réponses à l'utilisateur. Pour ce qui concerne l'accueil la possibilité de transférer les appels est expertisée.

Pour les tâches qui ne peuvent être télé travailler, il est proposé le décloisonnement des plages fixes, (FO propose de reconnaître la « journée banalisée » qui ne donne pas lieu à écrêtement, ou la « journée continue » qui permet par d'accomplir sa journée de travail de 7h à 13h30) mais il n'y a pas de banalisation des journées de travail. FO finances demande à la DRFIP une inflexion sur la journée continue, compte tenu notamment de la suppression de l'offre de transport collectif. Le positionnement de la DGFIP est clairement défavorable sur ce point mais monsieur Romont indique que cela peut être évolutif en rappelant que la restriction de l'offre de transport concerne les horaires de pleine journée.

Restauration

À ce jour les restaurants sont toujours ouverts. Le maintien de ce service sera revu en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

FO finances revient sur la fréquentation des cantines hospitalières et demande à ce que la question d'écartier les collègues de la restauration hospitalière soit expertisée à nouveau sur la base du principe de précaution. Pour FO , comme en avril dernier , les collègues doivent alors bénéficier de la prise en charge des frais de repas.

Nettoyage des locaux suite cas avéré de COVID

La politique de mise en œuvre de désinfection des locaux n'est pas claire à ce jour. Elle demande à être précisée.

Questions diverses

FO finances 59 propose de porter comme principe le dépistage massif de tous les collègues lorsque plusieurs cas sont déclarés. La direction répond que cela reste à la main de l'ARS.

Position des agents des brigades de contrôle qui sont amenées à se déplacer en intervention. Il apparaît qu'aucune disposition particulière n'est prévue pour limiter les risques des agents dans le cadre de leurs déplacements. Il est pour le moment donné des consignes de prudence relatives aux gestes barrières, mais il n'est pas prévu pour le moment de restreindre leur activité. Par ailleurs il convient d'envisager la dotation de véhicules pour leur éviter de prendre les transports en commun. La DRFIP répond que des consignes seront données s'il est manifeste que les conditions sanitaires ne sont pas sécurisées dans les entreprises. Les objectifs n'ont pas été revus cependant.

FO finances revient sur sa demande de communication auprès des chefs de service de tous les outils qui sont à disposition pour permettre de maintenir le collectif à distance. Monsieur Romont indique que cette communication sera faite sur Ulysse 59 dès demain.

Concernant la fourniture d'eau potable dans les sanitaires, le secrétariat général a été saisi de la demande d'expertise mais n'a pas répondu à ce jour. L'inspecteur sécurité santé au travail va revenir vers le secrétariat général pour obtenir une réponse la plus rapide possible.

Centre de contact. FO finances 59 propose que les collègues soient déchargés 2 heures par jour pour se former, en dehors de heures de prise de téléphone et être déchargés de tout autre mission. Cela reste à la main des adaptations qui peuvent être mises en œuvre au local. Nous attendons des réponses.

Le CHSCT se réunira une fois par semaine dans le cadre du suivi de la crise sanitaire dans un premier temps . La prochaine réunion aura lieu le lundi 9 novembre. N'hésitez pas à faire remonter toutes les problématiques liées aux conditions sanitaires et organisationnelles.